



A lingua hè viva... ci tocca à parlà

# La Charte de la langue corse

A CARTULA DI A LINGUA CORSA

## Engagements spécifiques de la Casa di u Populu Corsu

En signant aujourd'hui cette charte, l'association Casa di u Populu Corsu, s'engage à œuvrer pour la promotion de la langue corse à travers différentes actions :

- Papier à en-tête de l'association bilingue ;
- Signalétique bilingue externe de l'association ;
- Message bilingue sur le répondeur de l'association avec formule de lancement en corse ;
- Mise en place d'actions de formation pour l'apprentissage et la pratique de la langue corse ;
- Promotion de la charte de la langue corse ;
- Communication de l'association bilingue ou en langue corse systématique (documents de communication, site internet, affiches, cartons d'invitation, etc.);
- Communication en faveur de l'enseignement de la langue corse et sa diffusion dans la société ;
- Promotion et diffusion de la culture corse.

Issy les Moulineaux, le 23 octobre 2012

Le Président de la Casa di u Populu Corsu

Le Président du Conseil Exécutif de Corse

Yohan Burelli

Paul Giacobbi